

Rapport de l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2015

1. Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 avril 2015 a approuvé les comptes annuels statutaires d'Interinvest Offices & Warehouses, clôturés au 31 décembre 2014, y compris l'affectation du résultat.

2. Distribution du dividende de l'exercice 2014

Pour l'exercice 2014, l'assemblée générale ordinaire a décidé de distribuer un dividende brut de € 1,40 par action. Après déduction du précompte mobilier de 25% le dividende net de l'exercice 2014 s'élève donc à € 1,0500 par action.

Les modalités du dividende optionnel pour l'exercice 2014 seront communiquées le mardi 5 mai 2015 avant l'ouverture de la bourse. Lors d'un dividende optionnel les actionnaires ont la possibilité d'apporter leur créance, qui résulte de la distribution du bénéfice, dans le capital de la société, en échange de l'émission d'actions nouvelles, en plus de la possibilité de recevoir le dividende en espèces.

3. Composition et rémunération du conseil d'administration

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé les mandats des administrateurs actuels Johan Buijs, Daniel van Dongen et Thomas Dijksman et a nommé Nico Tates¹, tous en tant qu'administrateurs non indépendants.

La rémunération annuelle fixe des administrateurs indépendants et de Thomas Dijksman passe de € 14.000 à € 20.000. La rémunération annuelle fixe du président du conseil d'administration passe de € 15.000 à € 25.000. La rémunération annuelle fixe de Nico Tates s'élève à € 20.000. Le mandat de Johan Buijs et Daniel van Dongen est non rémunéré.

Le conseil d'administration de la société est à partir de ce jour composé comme suit:

- Paul Christiaens, administrateur indépendant, président
- Nick van Ommen, administrateur indépendant
- EMSO SPRL, représentée de façon permanente par Chris Peeters, administrateur indépendant
- Johan Buijs
- Daniel van Dongen
- Thomas Dijksman
- Nico Tates.

¹ Sous réserve d'approbation de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). Cette autorisation est requise et n'a pas encore été obtenue à ce jour.

4. Autres résolutions de l'assemblée générale

En outre, l'assemblée générale a adopté les résolutions suivantes:

- approbation des clauses de la convention de crédit du 23 mai 2014 conclue avec Stichting Administratiekantoor Belgian Corporate Debt Investments et la banque NIBC sa, dont l'application dépend d'une modification de contrôle sur la société, conformément à l'article 556 du Code des Sociétés
- règlement de la fusion silencieuse du Duffel Real Estate sa.

Au sujet de Intervest Offices & Warehouses. Intervest Offices & Warehouses a été fondée en 1996 et est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (INTO) depuis 1999. Intervest Offices & Warehouses investit en Belgique dans des immeubles de bureaux et propriétés logistiques de première qualité, loués à des locataires de premier ordre. Les biens immobiliers dans lesquels il est investi sont principalement des immeubles modernes, situés à des emplacements stratégiques en dehors du centre des villes. La partie se rapportant aux bureaux dans le portefeuille immobilier est concentrée sur l'axe Anvers-Malines-Bruxelles; la partie logistique sur l'axe Anvers-Bruxelles et Anvers-Liège. Intervest Offices & Warehouses se distingue lors de la location d'espaces de bureaux par l'offre de 'solutions clé en main', une solution globale comprenant les plans, l'aménagement, la coordination des travaux et le suivi budgétaire.

Pour plus d'informations veuillez contacter:

INTERVEST OFFICES & WAREHOUSES SA, société immobilière réglementée de droit Belge,
Jean-Paul Sols - CEO ou Inge Tas - CFO, T + 32 3 287 67 87, <http://corporate.intervest.be/fr/offices/>